

Arrondissement
de Torcy

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Canton de
Pontault-Combault

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 38
Excusés : 1
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT-HUIT SEPTEMBRE, à DIX-NEUF HEURES, les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 22 septembre 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Madame PIOT - Monsieur GHOZELANE - Madame GINEYS - Monsieur HOUEMOND - Madame VENTURINI - Monsieur TARD'HOMME - Madame COQUERELLE - Monsieur OUMARI - Madame ANANTHARAJAH - Monsieur BACHELEY - Madame LA SPINA - Maires adjoints

Monsieur LE GUEN - Madame DEMARIA - Madame CARLIER - Monsieur ROUSSEAU - Madame MONORAL - Monsieur AMBROSINI - Madame FERNANDES - Monsieur EVEN - Monsieur OUHSSAINE - Madame SOUPY - Monsieur FERRIER - Madame BELHOUZ - Madame PHONGPRIXA - Monsieur FRISSON - Madame PERRIER - Monsieur SENTIEYS - Madame DE ALMEIDA - Madame TCHERKEZOV - Monsieur PINHO RODRIGUES - Monsieur PRUVOST - Madame FERREIRA - Monsieur MARANO - Monsieur RACCAH - Monsieur NOVAIS - Madame ARBIA - Monsieur MATIAS - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Madame FILLION .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :

POUVOIRS : Madame FILLION à Monsieur MARANO

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame PIOT Sophie

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

N°2026_09_28-3

Ref : Direction des finances et de la commande publique

Objet: Décision modificative n°2 - Exercice 2026

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le budget primitif pour la commune pour l'exercice 2026, adopté par délibération du 23 février 2026,

CONSIDERANT la nécessité d'adopter une décision d'ajustements comptables,

CONSIDERANT l'avis de la commission ressources du 16 septembre 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

DECIDE les ajustements budgétaires suivants dans le cadre de la décision modificative n°2 au budget 2026 :

Section de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
libellé	Fonction	Chapitre	nature	Service	Ajustements budgétaires
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	01	73	732221	FIN2	74 378,00
Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France	01	73	73331	FIN2	666 508,00
Dédits et pénalités reçus	020	75	755	LT	33 600,00
Autres subventions	62	75	757368	CP	20 000,00
Total général :					794 486,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
libellé	Fonction	Chapitre	nature	Service	Ajustements budgétaires
Virement à la section d'investissement	01	023	023	FIN2	751 817,00
Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes	01	014	7391118	FIN2	756,00
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	01	014	7392221	FIN2	6 201,00
Remises gracieuses	020	065	6577	LT	27 502,00
Autres charges diverses de gestion courante	020	65	65888	FIN2	7 000,00
Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	01	68	6817	FIN2	1 210,00
Total général :					794 486,00

Section d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Libellé	Fonction	Chapitre	Nature	Service	Ajustements budgétaires
Virement de la section de fonctionnement	01	021	021	FIN2	751 817,00
Subvention investissement Région	62	13	1322	DST	550 000,00
Amendes de police	11	13	1345	POLI	506 717,00
Total général :					1 808 534,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Libellé	Fonction	Chapitre	Nature	Service	Ajustements budgétaires
Terrains bâtis	581	21	2115	URBA	1 440 000,00
Autres immobilisations corporelles	020	21	2188	PERS	15 500,00
Installations générales, agencements, aménagements bâtiments publics	020	21	21531	DST	353 034,00
Total général :					1 808 534,00

CHARGE le maire de notifier la présente délibération au comptable public assignataire de Chelles.



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 2 octobre 2026

Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20261002-2026_28-09-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2026
Publication : 02/10/2026